

COMISSĂ DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION

Department of Agriculture, Environment and
Natural Resources



COMMISSION DE LA CEDEAO

Commission Agriculture, Environnement et
Ressources Naturelles

Directorate of Agriculture and Rural Development

Direction de l'Agriculture et du Développement Rural

DADR / DARD

Appel à Candidatures

termes de reference

**selection d'un(e) expert (e) en finance climat et mobilisation du partenariat pour
l'operationalisation du waicsa et implementation du fmca de araa.**

Référence :	ARAA/USAID/2023/SCI/024
Date de publication	17 avril 2023
Date limite de réponse	16 mai 2023 à 17h00 GMT

Avril 2023

1- Contexte et justification

Le Conseil des ministres de la CEDEAO, en sa soixante-sixième session ordinaire qui s'est tenue à Abuja du 17 au 19 août 2011, a décidé, par le Règlement C/REG.02/08/11 du 19 août 2011, la mise en place des mécanismes de mise en œuvre de la Politique Agricole de la CEDEAO » (ECOWAP), notamment la création du Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (FRAA).

Le Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation est une institution autonome logée à la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et jouit d'une autonomie de gestion financière. Le Fonds est géré par la BIDC, qui appartient aux 15 Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Son siège est à Lomé au Togo.

Conformément à la mise en œuvre de sa Politique agricole (ECOWAP), la Commission de la CEDEAO a lancé l'Initiative de l'Afrique de l'Ouest pour une agriculture intelligente face au climat et des chaînes d'approvisionnement résilientes dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest (WAICSA). Il s'agit d'un mécanisme de financement mixte qui sera mis en œuvre à travers un guichet intégré au FRAA, avec un accent particulier sur l'agriculture intelligente face au climat (AIC).

Le WAICSA comprend deux facilités : (i) la Facilité de Financement (au minimum 80% du fonds) propose des prêts, des garanties et des investissements en fonds propres, aux petites exploitations agricoles, aux organisations de petits exploitants et aux agro-entrepreneurs, directement et par l'intermédiaire d'institutions financières locales et (ii) la Facilité d'Assistance Technique (jusqu'à 20% du fonds) est financée par des dons et subventions de la CEDEAO et des bailleurs. A travers ce mécanisme financier, la Commission de la CEDEAO ambitionne d'améliorer la sécurité alimentaire de 90 000 ménages de petits exploitants agricoles dans la région et de convertir plus de 185 000 hectares aux pratiques d'agriculture face au climat.

WAICSA ciblera six (6) des 15 Etats Membres de la CEDEAO dans sa phase pilote, l'objectif étant d'être reproduit dans les 15 Etats une fois que le concept aura été prouvé. Les activités de présélection des soumissionnaires et institutions financières et des missions de due diligence ont été déjà menées ainsi que l'identification de Partenaire pour la mise en œuvre de la Facilité d'Assistance Techniques. WAICSA renforce la résilience au changement climatique chez les petits exploitants, en fournissant un appui financier et technique pour inciter les agriculteurs à adopter une agriculture intelligente face au climat, et en renforçant la capacité des institutions financières locales en matière de prêts respectueux du climat.

Dans la même veine, la CEDEAO a bénéficié du programme régional Alliance Mondiale de lutte contre les changements climatiques (GCCA+AO) sur la période 2018- 2022 pour développer les capacités opérationnelles et institutionnelles qui répondent aux besoins des Etats membres en matière de négociations climatiques, d'accès à la finance climat et de mise en œuvre de cet Accord. Les réalisations du projet ont visé à améliorer les performances de la région CEDEAO en matière de mobilisation de ressources financières climat, à travers une démarche innovante visant à promouvoir le financement mixte, à développer les capacités techniques et à renforcer les partenariats et les synergies. Un des axes majeurs d'intervention du projet GCCA+AO a porté sur l'approfondissement de l'accès direct afin de diversifier les canaux d'acheminement des fonds

climat vers la région tout en renforçant l'appropriation nationale. C'est dans ce cadre que le projet GCCA+AO a soutenu depuis septembre 2019 les processus d'accréditation de la BIDC et du CILSS/CRA comme entité de mise en œuvre du Fond vert pour le Climat, premier bailleur du climat. Il s'est agi spécifiquement de :

- La soumission du dossier d'accréditation de la BIDC au Fonds vert pour le climat (FVC)¹ pour renforcer les performances de la région en matière de mobilisation des ressources du FVC ;
- L'accréditation au FMCA (Financial Management Capacity Assessment) de l'ARAA pour élargir la base d'agents fiduciaires (Delivery Partner) pouvant faciliter la mise en œuvre des programmes d'appui préparatoires (Readiness) du FVC² dans la région CEDEAO ;
- Le développement de programmes régionaux pour soutenir l'accès des États membres (env. \$82M) au financement climatique dans la mise en œuvre des priorités du secteur agricole de la stratégie climatique régionale de la CEDEAO (un programme readiness regional au FVC - env. 2 MUS dollars US-, porté par l'ARAA, visant le renforcement des capacités institutionnelles de La CEDEAO et un programme pour la résilience sur le pastoralisme en Afrique de l'ouest pour un montant de \$80M ;
- La contribution à l'opérationnalisation de l'initiative WAICSA par la conception de l'instrument financier, la définition des critères de sélection des pays pilotes et des intermédiaires financiers et le développement de la stratégie de communication pour attirer les bailleurs publics et privés.
- L'appui au Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel/ (CILSS) pour la constitution de son dossier d'accréditation au FVC, le Centre Régional AGRHYMET du CILSS opérant en tant que centre régional climatique de la CEDEAO.

C'est donc pour concrétiser ces ambitions que les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'un expert en finance climat en vue de contribuer à l'opérationnalisation de WAICSA conformément au mandat de ARAA et d'assurer la pérennisation des acquis du projet GCCA+AO tout apportant des appuis pour le développement des synergies entre des projets d'atténuation et de résilience agricoles face aux changements climatiques mise en œuvre par ARAA.

2- OBJECTIFS

L'Expert en finance climatique sera chargé de coordonner les initiatives du Département de la CEDEAO en charge de l'agriculture en général et plus particulièrement de l'ARAA visant la mobilisation des ressources et des partenariats en matière de la finance climatique pour la promotion de l'agriculture intelligente face au climat. L'objectif est de contribuer à l'opérationnalisation de WAICSA conformément au mandat de ARAA et d'assurer la continuité des actions prioritaires de la finance climat devant être prise en charge par la CEDEAO au-delà de la fin du projet GCCA+AO prévu en décembre 2022 pour éviter la discontinuité des activités essentielles pour parachever la cible d'action débutée.

¹ Le Fonds Vert pour le Climat (FVC) est un nouveau fonds mondial créé pour soutenir les efforts des pays en développement pour répondre au défi du changement climatique. Le FVC aide les pays en développement à limiter ou réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter aux changements climatiques. Il vise à transférer des fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables pour mettre en place des projets combattant les effets des changements climatiques ou d'adaptation au changement climatique. Il vise à transférer des fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables pour mettre en place des projets combattant les effets des changements climatiques ou d'adaptation au changement climatique.

² Le fonds vert pour le climat a mis en place un programme d'appui préparatoire (Readiness Programme) pour soutenir les activités de renforcement des capacités technique et institutionnelles, de coordination, de développement de stratégies, de planification et de programmation des investissements ainsi que de concertation des acteurs. Chaque pays dispose d'une allocation d'un (1) million USD chaque année et ne peut accéder qu'à travers un parter deliver. ARAA en tant que Partner delivery pourrait à travers les états membres mobilisée une partie de cette allocation pour adresser les questions transfrontières en lien avec les changements climatiques.

3- MISSIONS ET MANDATS

Résumé des principales missions :

- Soutenir l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) dans la pérennisation des acquis du projet GCCA +AO et la mise en œuvre de l'accréditation au FMCA ;
- Fournir un appui technique à l'opérationnalisation du WAICSA et au suivi post soumission de l'accréditation de la Banque d'investissement et du développement de la CEDEAO (BIDC) au FVC
- Accompagner le CILSS pour la finalisation de la constitution de son dossier d'accréditation au FVC

□ Soutenir ARAA dans la pérennisation des acquis du projet GCCA +AO et mise en œuvre de l'accréditation au FMCA

- Assurer le suivi post-soumission du dossier FMCA et les interactions avec le Secrétariat du FVC
- Collecter et fournir au FVC des informations pertinentes pour les arrangements légaux post approbation de l'accréditation au FMCA
- Assurer le suivi post soumission du programme readiness jusqu'à approbation et amorçage du programme, y compris la mise en œuvre de la note stratégique FMCA
- Fournir des informations et contribuer à la prise en compte des Changements climatiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP ;
- Identifier des sources d'information sur la finance climatique pour la promotion de l'AIC dans la mise en œuvre de l'ECOWAP
- Organiser et coordonner les missions d'assistance pour l'identification et la formulation des projets de résilience agricole face aux changements climatique en collaboration avec les autres parties prenantes ;
- Assurer la prise en main et l'appropriation par l'entité accréditée retenue du programme régional de résilience sur le pastoralisme développé dans le cadre du projet GCCA+AO en vue de sa soumission au FVC.
- Identifier et consolider les partenariats stratégiques et la mobilisation de ressources auprès de différents bailleurs, incluant le Fonds Vert pour le Climat, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), les bailleurs multilatéraux et bilatéraux.
- Fournir un appui conseil pour le développement des synergies entre des projets d'atténuation et de résilience agricole face aux changements climatiques mise en œuvre par ARAA

□ Fournir un appui technique pour l'opérationnalisation du WAICSA et l'accréditation de la BIDC au FVC

- Assurer les interactions avec le Secrétariat du FVC et le suivi post-soumission du dossier d'accréditation de la BIDC
- Collecter et analyser les documents complémentaires post soumission et assurer leur mise en ligne sur le « Digital accréditation plateforme » (DAP) du FVC.
- Contribuer à la préparation de la visite d'investigation du FVC à la BIDC
- Production d'une note sur les opportunités de l'accréditation de la BIDC et l'identification du portefeuille de projets prioritaires
- Elaborer les termes de références pour le recrutement de consultants pour l'élaboration de certains documents complémentaires après la soumission du dossier d'accréditation de la BIDC
- Apporter un appui technique à la mobilisation de ressources de la finance climatique pour la promotion de l'agriculture intelligente face au climat ;
- Identifier de potentiels partenaires et des bailleurs pertinents pour le FRAA/WAICSA ;
- Participer à l'opérationnalisation du WAICSA conformément au rôle dévolu à ARAA ;
- Assurer le suivi et la mise en œuvre des projets dans le cadre du FRAA/WAICSA ;
- Contribuer activement à l'effort de ARAA en matière de mobilisation de ressources dans le cadre du WAICSA ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs et Institutions Financières locales sélectionnées sur les questions relatives aux techniques et pratiques d'AIC ;
- Participer à l'organisation de table ronde pour mobilisation de ressources WAICSA et au lancement des opérations du WAICSA.

☒ Accompagner le CILSS pour la finalisation de la constitution de son dossier d'accréditation au FVC

- Accompagner le CILSS à faire le suivi qualité de ses consultants recrutés sur GCCA+AO
- Revue des documents élaborés et collectés pour vérifier leur pertinence et leur exhaustivité (contrôle qualité)
- Mise en ligne du dossier de candidature sur le « Digital accréditation plateforme » (DAP) du FVC.

4- RESULTATS ATTENDUS

- **Un (1) programme d'appui préparatoire régional d'accès au Fonds vert pour le climat d'environ *deux millions de dollars US* porté par ARAA, visant à renforcer les capacités institutionnelles de la CEDEAO pour la mise en œuvre du secteur agricole de la stratégie régionale climat est approuvée et mis en œuvre à partir de 2023 au bénéfice des 15 Etats membres.**
- ARAA est accréditée en 2023 au FMCA (Financial Management Capacity Assessment) du Fonds Vert pour le Climat élargissant la base d'agents fiduciaires (Delivery Partner) pour faciliter la mobilisation d'1 million de dollars par pays/an du programmes d'appui préparatoires du Fonds Vert pour le Climat aux bénéfices des 15 Etats membres de la CEDEAO.

- La BIDC est accréditée au Fonds Vert pour le Climat en 2023 facilitant l'accès direct audit Fonds et la levée des fonds climatique catalytiques au profit de WAICSA ouvrant la voie jetant les bases d'un partenariat à long terme pour la mobilisation et la mise en œuvre du financement de l'agriculture intelligente face au Climat.
- Plus d'une trentaine de cadre technique concerné (Task force FMCA ARAA & accréditation BIDC) de la BIDC et de ARAA sont formés sur l'appropriation et la mise en œuvre de leurs accréditations.
- Un (1) programme régional de résilience sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest d'un montant de 80 M\$ est finalisé et soumis au Fonds vert pour le climat pour soutenir l'accès des États membres au financement climatique dans la mise en œuvre des priorités du secteur agricole de la stratégie climatique régionale de la CEDEAO
- Le dossier d'accréditation du CILSS est soumis au FVC pour accroître l'accès direct au Fonds vert pour le climat des Etats membres dans la mobilisation d'au moins 10 millions de dollars pour le financement du secteur agricole
- Les capacités techniques des organisations paysannes et des 17 institutions financières (IF) locales sélectionnées sont renforcées pour la prise en compte des techniques et pratiques de promotion de l'agriculture intelligente face au Climat dans leurs portefeuilles de lignes de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de WAICSA
- Le lancement des 1ères opérations du WAICSA est assuré par le financement d'environ 1 à 3 milliards d'unité de compte aux IF pour impacter à terme plus de 90 000 ménages de petits exploitants agricoles dans la région CEDEAO
- Les ménages ciblés bénéficient à terme d'une plus grande capacité à gérer et à minimiser les impacts de la variabilité climatique et des événements météorologiques sur leurs exploitations agricoles.

5- LIVRABLES

- Notification de l'approbation de l'accréditation au FMCA et du programme readiness régional et amorçage de la mise en œuvre des activités ;
- Notes techniques pour la préparation au lancement des premières opérations du WAICSA et rapport des missions de suivi des opérations effectuées par les Institutions Financières locales sélectionnées ;
- Notes techniques pour la préparation des renforcements de capacités techniques des IFs.
- Documents complémentaires collectés revus et mise en ligne sur le « Digital accréditation plateforme » (DAP) du FVC.
- Notification de l'approbation du dossier d'accréditation de la BIDC
- Note sur les opportunités de l'accréditation de la BIDC et portefeuille de projets prioritaires ;

- Notification de la soumission du dossier de candidature d'accréditation du CILSS au FVC
- Rapports de formation du personnel sur le processus de l'accréditation au FVC.

6- QUALIFICATIONS, EXPERIENCES, COMPETENCES

Diplôme Universitaire (Bac+5) en Economie, Economie de l'Environnement, Economie du développement, développement international, administration des affaires, gestion de l'environnement et du changement climatique, de la finance durable ou tout autre diplôme en lien avec le poste.

Expérience

- Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente et continue dans le domaine du financement climatique et de gestion des projets et programmes en lien avec les changements climatiques ;
- Au moins deux (02) années d'expérience en accompagnement d'institutions nationales et/ou régionales pour l'accréditation avec le FVC ou le fonds d'adaptation, une bonne expérience de travail dans la zone CEDEAO ;
- Avoir participé activement à la constitution des dossiers d'accréditations au Fonds vert pour le climat de la BIDC et de ARAA ;
- Connaissances techniques en matière de changement climatique, d'atténuation, d'adaptation et/ou de financement climatique pour le secteur agricole en particulier ;
- Expérience dans le développement et la structuration d'instruments financiers et de projets d'investissement innovants en rapport avec le changement climatique ;
- Réseautage avec plusieurs catégories d'acteurs (Gouvernement, secteur privé, partenaires) ;
- Avoir une bonne capacité de communication et de préparation de rapports de portée nationale et régionale ;
- Bonne maîtrise des logiciels informatiques de traitement de texte (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
- Bonne connaissance des procédures des Nations Unies et de la CEDEAO.

Langues

- Parler couramment l'une des langues officielles de la CEDEAO : anglais, français ou portugais.
- Une connaissance pratique d'une autre langue serait un atout supplémentaire

7. Conditions générales pour tous les postes

- Le consultant sera basé à Lomé au Togo, au siège de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation ;

- La durée du contrat est d'un an renouvelable après son évaluation satisfaisante et en fonction de la disponibilité de ressources.
- La mission est à plein temps et exclu de facto tout autre engagement incompatible avec cette condition
- Le(la) Consultant(e) est appelé(e) à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits.

8. Procédures de sélections

8.1. Eligibilité et qualifications

La Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) invite par la présente les personnes physiques à manifester leur intérêt pour fournir les services requis en fournissant les informations démontrant qu'il possède les qualification requises l'expérience pertinente pour réaliser la mission. Les critères de qualifications et d'expériences mieux décrites dans les termes de référence.

L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 117 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans la concurrence ou l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission conformément à l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

8.2 Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de motivation, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le/la Consultant(e), email et contacts téléphoniques) ;
- Copie du diplôme le plus élevé Economie, Economie de l'Environnement, Economie du développement, développement international, administration des affaires, gestion de l'environnement et du changement climatique, de la finance durable ou tout autre diplôme en lien avec le poste ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

8.3 Réception des candidatures

- Date et heure limite de réception des candidatures : 16 mai 2023 à 17 H00 GMT.
- Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléchargement à l'adresse : Dropbox <https://www.dropbox.com/request/zdUAEyOFctkodKdvQF6n>
- Format des candidatures : la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF.
- L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

8.4 Méthode de sélection

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel décrite par le « Règlement sur la passation des marchés. » de la CEDEAO. Une interview d'évaluation des connaissances, compétences et aptitudes pourra être organisée avec les meilleurs candidats. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet avis.

8.5 Demande d'information complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org, mnakorba@araa.org avec en objet « SCI024- USAID- Expert Finance Climat ».